

FRÉDÉRIC BASTIEN



LA BATAILLE
DESSOUS, SECRETS ET COULISSES
DE LONDRES
DU RAPATRIEMENT CONSTITUTIONNEL

BORÉAL
Extrait de la publication

Les Éditions du Boréal
4447, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2L2
www.editionsboreal.qc.ca

La Bataille de Londres

DU MÊME AUTEUR

Relations particulières. La France face au Québec après de Gaulle, Boréal,
1999.

Le Poids de la coopération. Le rapport France-Québec, Québec Amérique,
2006.

Frédéric Bastien

La Bataille de Londres

Dessous, secrets et coulisses
du rapatriement constitutionnel

Boréal

© Les Éditions du Boréal 2013
Dépôt légal : 2^e trimestre 2013
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Diffusion au Canada : Dimedia
Diffusion et distribution en Europe : Volumen

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
et Bibliothèque et Archives Canada*

Bastien, Frédéric, 1969-

La bataille de Londres : dessous, secrets et coulisses du rapatriement constitutionnel
Comprend des réf. bibliogr. et un index.

ISBN 978-2-7646-2227-8

1. Histoire constitutionnelle – Canada. 2. Séparation des pouvoirs – Canada. 3. Canada – Politique et gouvernement – 1980-1984. 4. Grande-Bretagne – Politique et gouvernement – 1979-1997. 5. Fédéralisme – Canada. I. Titre.

KE4199.B37 2013 342.7102'9 C2013-940227-6

ISBN PAPIER 978-2-7646-2227-8

ISBN PDF 978-2-7646-3227-7

ISBN ePUB 978-2-7646-4227-6

*À ma femme Marie-Ève,
et à mes enfants Sacha, Rafaele et Mickaël*

Introduction

Avant de plonger dans la bataille de Londres, commençons par une scène familière, qui a marqué les esprits. Nous sommes le 17 avril 1982. Il est midi passé à Ottawa et, en ce jour historique de rapatriement de la Constitution, la capitale fédérale a revêtu ses plus beaux atours. Tandis qu'une foule de quelque 30 000 personnes se presse devant le parlement malgré le temps maussade, neuf chasseurs de l'aviation fendent l'air en rugissant au-dessus de la colline parlementaire. L'allée centrale, qui mène à la tour de la Paix, a été couverte d'un interminable tapis rouge, lequel est relié à une immense scène dressée au milieu de l'esplanade¹. Quelques minutes plus tôt, c'est sur cette structure digne d'un concert rock qu'Élisabeth II, reine du Canada, a signé officiellement la nouvelle Constitution. Un geste qui restera le symbole de cette journée folle.

Celle-ci a commencé beaucoup plus tôt pour les milliers de spectateurs, qui sont venus des quatre coins du pays. Déjà à sept heures, ils arrivaient en grand nombre et prenaient possession des meilleurs emplacements pour assister à la cérémonie. Ça et là des banderoles sont déployées, avec des slogans comme « Fier d'être canadien » ou « *Thank you, merci Pierre* ».

Si certaines de ces manifestations patriotiques sont sincères, d'autres cachent en réalité un effort de propagande. Interrogés

1. *The Globe and Mail*, 19 avril 1982.

par les journalistes, certains porteurs de pancartes avouent candidement être en service commandé pour leur employeur : le Parti libéral du Canada².

Spontanée ou pas, la ferveur de la foule ne manque pas d'attirer les marchands du temple. Il y a les vendeurs de t-shirts et de macarons où l'on peut lire : « La séparation, non merci ! » Pour ceux qui préfèrent la lecture, des copies de la nouvelle loi constitutionnelle sont offertes au coût de 2,75 dollars, tandis que des exemplaires de la Charte canadienne des droits et libertés se vendent pour la modique somme de 1 dollar.

Mais les acheteurs en quête d'érudition juridique semblent peu nombreux parmi les spectateurs qui se pressent le long du parcours de la reine et du prince Philippe. Ces derniers, dans un rituel hérité d'une autre époque, arrivent dans un carrosse tiré par des chevaux et flanqué d'une escorte d'agents de la Gendarmerie royale du Canada, vêtus de leur légendaire tunique rouge. La clameur monte au passage des souverains – lui arborant l'uniforme du Régiment royal du Canada, elle portant une robe turquoise et une fourrure de vison –, tandis que la foule agite de petits drapeaux unifoliés, qui ont été distribués gratuitement. Certains sont tellement émus qu'ils pleurent à chaudes larmes à la vue de la reine qui, arrivée sur la colline, abaisse l'unifolié pour hisser le drapeau de la maison de Windsor tout en haut de la tour de la Paix.

À l'époque, personne ne souligne cet étrange paradoxe. Le vieux Canada a déployé les plus beaux ornements de sa tradition pour un rituel où, en quelque sorte, il se sacrifie au profit d'un « nouveau » pays, un pays que Trudeau veut voir profondément refondé. Un hara-kiri qui aura lieu symboliquement sur cet autel de la nouvelle nation.

Car aucun doute n'est possible malgré le protocole royal et la présence de la reine. Ce qui se passe à ce moment va bouleverser le Canada, et le responsable de ce changement est bien sûr Pierre

2. *Ibid.*

Elliott Trudeau, qui, dans le défilé des dignitaires, arrive juste derrière la souveraine. Il est accompagné pour l'occasion de ses trois fils, chacun vêtu d'un complet bleu marine, ainsi que d'une paire de baskets dans le cas de Sacha et de Michel. Le premier ministre prend ensuite place dans l'estrade des dignitaires, où le rejoignent bientôt neuf des dix premiers ministres provinciaux. À l'instar de Trudeau, ils ont tous revêtu leurs habits des moments solennels, chapeau haut de forme et complet avec veston à queue – à l'exception de l'Albertain Peter Lougheed, qui a enfilé son complet-veston de tous les jours. « Ils n'ont pas le sens du protocole, dans l'Ouest », explique un apparatchik à ceux qui s'interrogent devant cet accroc à la bienséance³.

Mais ce petit incident n'empêche pas le premier ministre fédéral de savourer le moment ; les messages de félicitations arrivent de partout dans le monde. Ainsi, le président américain Ronald Reagan écrit à « Sa Majesté » pour « adresser au Canada et à tous les Canadiens les félicitations du peuple américain ». Le premier ministre de l'Afrique du Sud de l'apartheid, P. W. Botha, envoie lui aussi ses congratulations, tout comme le président de la Communauté européenne, Gaston Thorn, et le premier ministre algérien, Mohamed Ben Ahmed Abdelghani.

L'événement résonne jusqu'à La Havane, où Fidel Castro, vieil ami de Trudeau, se rend à la résidence de l'ambassadeur canadien pour assister à un concert et prendre part à une réception soulignant l'événement⁴. À l'instar du dictateur cubain, c'est pour le rapatriement que les leaders du monde félicitent Trudeau, c'est-à-dire pour le fait que le Canada peut désormais modifier seul sa Constitution, sans passer par le Parlement de Westminster, coupant ainsi l'une des dernières attaches le liant

3. Robert Sheppard et Michael Valpy, *The National Deal: The Fight for a Canadian Constitution*, Toronto, MacMillan, 1982, p. 304.

4. Archives du ministère des Affaires étrangères du Canada, RG 25-A-3-C 25-6, 20-CDA-16-1-4, vol. 11478, partie 34.

au Royaume-Uni. Cette situation nouvelle attire l'attention des médias du monde entier, qui en font leurs manchettes. Le *Los Angeles Times*, par exemple, titre à la une : « Canada : rupture du dernier lien colonial ».

En somme, c'est de cette nouvelle indépendance que le monde se réjouit. Mais dans la brève missive qu'il fait parvenir aux chefs de gouvernement qui lui ont écrit, ce n'est pas sur ce fait qu'insiste le premier ministre fédéral. Celui qui se désintéressait jadis du rapatriement en disant que c'était « un panier de crabes⁵ » souligne plutôt à ses vis-à-vis sa fierté d'avoir mis au monde la Charte canadienne des droits et libertés, qui protège les libertés et énonce nos valeurs communes. Suivant les mots de Michael Kirby, qui était alors l'un de ses proches conseillers, « l'élément crucial était la Charte des droits [...], à l'exception des premiers ministres provinciaux, tout le monde s'en fichait, du rapatriement⁶ ».

C'est donc de la sacro-sainte Charte que Trudeau parlera lors du discours qu'il prononce en cette journée d'avril, et aussi de l'absence du Québec à la cérémonie. Après avoir insisté sur les nouveaux droits qui garantissent aux francophones hors Québec et aux Anglo-Québécois une éducation dans leur langue, il dit prendre l'histoire à témoin : « Rien d'essentiel dans ce qui fait l'originalité du Québec n'a été sacrifié. Le gouvernement du Québec a décidé que cela ne suffisait pas... Je sais que cette décision est déchirante pour beaucoup de Québécois. Mais on n'a qu'à examiner les résultats du référendum de mai 1980 pour comprendre la force du sentiment d'attachement de la population québécoise pour le Canada. Par définition, la majorité silencieuse ne fait pas beaucoup de bruit ; elle se contente de faire l'histoire⁷. »

5. Gordon Robertson, *Memoirs of a very Civil Servant, Mackenzie King to Trudeau*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, p. 269.

6. Entrevue avec Michael Kirby, 14 mai 2010.

7. *The Globe and Mail*, 19 avril 1982.

Tandis que sont prononcées ces paroles, un vent de plus en plus furieux vient ébouriffer ce qu'il reste de chevelure au premier ministre⁸ – une tempête soudaine pointe dangereusement à l'horizon, en provenance du côté québécois de la rivière des Outaouais. La voix de Trudeau est couverte par le grondement répété du tonnerre, le crépitement d'une pluie qui commence, le cliquetis des parapluies ainsi que le froissement des imperméables et des sacs verts qu'enfilent les spectateurs. En l'absence du Québec, la colère de dame nature semble annoncer une revanche du destin. Plusieurs des convives y voient un signe. Même Trudeau se demande s'il ne s'agit pas de présages d'événements à venir⁹.

L'orage est particulièrement menaçant pour les nombreux députés, ministres, premiers ministres provinciaux et autres dignitaires qui ont pris place sur une estrade dénudée de toute protection ; peu d'entre eux sont pourvus de vêtements adéquats pour faire face à l'orage. Certains brandissent des chaises abandonnées par leurs voisins pour se protéger. D'autres font comme Jeanne Sauvé, présidente de la Chambre des communes, qui endure stoïquement la pluie se déversant sur son manteau de suède.

Si la fête tombe à l'eau, rien n'empêche la signature officielle de la Constitution, quitte à ce que des gouttelettes délavent l'encre du premier mot de l'auguste texte et de la signature du ministre André Ouellet, l'une des trois personnes qui, aux côtés de la reine, paraphent le document¹⁰. L'autre ministre signataire, Jean Chrétien, s'exclame : « Merde ! » lorsque son stylo refuse d'obéir. L'interjection n'échappe pas à Sa Majesté, qui ne peut réfréner un sourire.

8. John English, *The Life of Pierre Elliott Trudeau*, vol. 2 : *Just Watch Me, 1968-2000*, Toronto, Knopf Canada, 2009, p. 527.

9. Pierre Elliott Trudeau, *Mémoires politiques*, Montréal, Éditions Le Jour, 1993, p. 297.

10. Robert Sheppard et Michael Valpy, *The National Deal*, p. 304.

Outre Chrétien et Ouellet, Trudeau signe également le texte, de sorte que les trois signataires canadiens de la Constitution sont tous des Québécois – histoire, peut-être, de répondre à l’absence du Québec. Quant à la reine, la dernière à apposer sa griffe, elle fera écho à cette situation lors de son allocution. Ses notes s’en-voleront presque à cause d’une bourrasque bien sentie, tandis que dans un spectacle dantesque la grêle s’abat sur l’assistance. L’envolée de 500 pigeons déguisés en colombes, censée être le clou du discours, en perd complètement son effet. « Au moins ne neige-t-il pas », remarque avec un flegme très *british* le duc d’Édimbourg. La reine, plus tard dans la soirée, lancera pour sa part une boutade à ses convives : « *I was dry*¹¹ ! »

Une réécriture en catastrophe

Mais le discours que prononce la souveraine en ce jour historique n’est pas seulement la cible de dame Nature. Il a aussi fait l’objet d’une réécriture en catastrophe afin de mettre du baume sur les plaies des nombreux Québécois qui désapprouvent la tournure des événements. Ainsi, le week-end précédant la cérémonie, insatisfait d’une ébauche de son rédacteur Jim Moore, Trudeau convoque son conseiller André Burelle pour corriger le tir, même si les réserves de celui-ci sur l’opération constitutionnelle lui ont valu d’être écarté du dossier. Devant les deux hommes réunis, le premier ministre lit à voix haute le premier jet de Moore :

C’est un jour de réjouissances pour les Canadiens qui sont sans cesse à la recherche d’une plus grande unité d’esprit et de dessein. Ils sont venus des quatre coins du pays [...] ils sont venus parler de dignité, de droits et d’égalité pour les femmes, ils sont venus donner leur appui aux législateurs dans leur combat pour déloger

11. *The Globe and Mail*, 19 avril 1982.

les tenaces balanes de la discrimination qui déparaient les flancs majestueux du navire canadien [...] Ils sont venus faire résonner les nombreuses langues de nos nombreuses communautés¹².

Sur ces mots, Trudeau s'arrête de lire et se tourne vers Moore : « J'eusse préféré que vous décriviez les choses comme elles se sont passées, mais, soyons franc, ce fut une affaire assez vilaine [*a mean process*]. » S'adressant ensuite à André Burelle, il déclare : « [Même] si je sais votre refus initial de collaborer à ces textes, je vous demande de réécrire en fin de semaine mon discours et celui de la reine pour que nos propos soient moins décrochés de la réalité¹³. »

Burelle sent qu'il ne peut se récuser. Il explique que les discours doivent reconnaître le déchirement des Québécois, et qu'il faut aussi évoquer le changement à venir pour le Québec. Il termine son travail la veille de la cérémonie et court le présenter au 24, Sussex. Alors qu'il examine avec satisfaction le nouveau texte, l'ancien polémiste de *Cité Libre* se laisse aller à une confiance rarissime. « Trudeau m'expliqua que la lecture de mes notes dénonçant avec force sa stratégie postréférendaire l'avait troublé au point qu'il risquait d'en être paralysé. Voilà pourquoi il avait décidé de m'écarter et de s'entourer de conseillers favorables au coup de force qu'il jugeait nécessaire pour briser l'impasse où l'impossible unanimité des provinces et du fédéral avait enfermé le pays¹⁴. »

Après avoir éloigné l'empêcheur de tourner en rond, le père du rapatriement constitutionnel a donc décidé de calmer le jeu. Et c'est surtout à la reine qu'échoit cette tâche, ce qui amènera cette dernière à évoquer « l'absence regrettée du premier ministre du Québec », malgré laquelle « il n'est que juste d'associer les

12. André Burelle, *Pierre Elliott Trudeau. L'intellectuel et le politique*, Montréal, Fides, 2005, p. 370.

13. *Ibid.*

14. *Ibid.*, p. 81.

Québécois et les Québécoises à cette célébration du renouveau, car sans eux le Canada ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui¹⁵ ». Quand un journaliste lui demande de commenter le boycott du Québec, elle répond simplement, et non sans empathie : « C'est triste¹⁶. »

De fait, le 17 avril n'est pas une journée de célébration au Québec, notamment à Montréal, où la pluie va aussi s'abattre sur la manifestation que dirige René Lévesque pour dénoncer l'événement. Le contraste entre Montréal et Ottawa, entre le Québec et le reste du Canada, entre les péquistes et les libéraux fédéraux, entre Lévesque et Trudeau n'a jamais été aussi frappant. Ils sont environ 15 000 manifestants venus arpenter les rues de la métropole, du parc La Fontaine jusqu'au mont Royal, René Lévesque en tête, vêtu d'un t-shirt, d'un veston gris et d'une paire de jeans, flanqué de sa femme Corinne, de plusieurs de ses ministres et du chef de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, Louis Laberge. Une forêt de fleurdelisés de toutes tailles s'élève au-dessus des marcheurs, tandis qu'une fourgonnette munie de haut-parleurs scande : « Le Québec aux Québécois ! » La foule répond par des slogans imagés : « Trudeau au poteau ! » « Élisabeth, *go home* ! » Un concert de klaxons accompagne les manifestants, réponse ironique à l'invitation du gouvernement fédéral de klaxonner pour célébrer cette journée¹⁷.

Les ministres péquistes sont tout aussi furieux que le reste de la foule. « On se fait royalement fourrer », lance Jacques-Yvan Morin, tandis que Bernard Landry fouette le moral des troupes en déclarant qu'un jour le drapeau québécois flottera aux Nations Unies¹⁸. Pendant qu'ils parlent, un avion survole les marcheurs,

15. Archives du ministère des Affaires étrangères du Canada, RG 25-A-3-C 25-6, 20-CDA-16-1-4, vol. 11478, partie 34.

16. André Burelle, *Pierre Elliott Trudeau*, p. 377.

17. Robert Sheppard et Michael Valpy, *The National Deal*, p. 304.

18. *Ibid.*, p. 305.

tirant une banderole qui accuse le gouvernement péquiste d'avoir perdu le droit de veto du Québec et demande qu'il quitte le pouvoir. La suggestion déchaîne les huées.

Cette distraction, qui s'ajoute à la pluie battante, n'empêche pas les manifestants de poursuivre jusqu'à la statue de George-Étienne Cartier, dont le profil sert de décor au discours que prononce alors René Lévesque. « Cette horreur de Constitution, fabriquée sans nous, contre nous et dans notre dos, c'est le pays des autres », lance-t-il¹⁹.

Mais ce n'est pas seulement parmi les Québécois que s'élèvent des fausses notes. La Fraternité nationale des Indiens a aussi jeté l'anathème sur la célébration, déclarant que tout Amérindien qui y participerait se rendrait coupable de trahison. De fait, les autochtones sont furieux. Ils gardent leurs enfants à la maison au lieu de les envoyer à l'école, portent des brassards noirs et ont mis les drapeaux en berne dans les réserves²⁰. Plusieurs groupes font aussi entendre leur désaccord un peu partout au pays. C'est le cas à Halifax, où cinquante Micmacs se sont donné rendez-vous devant la résidence du lieutenant-gouverneur, lequel assiste plutôt aux cérémonies officielles dans la capitale fédérale. C'est donc son chauffeur qui reçoit cette délégation inattendue²¹. L'un des porte-parole accuse la Grande-Bretagne, dont le Parlement a voté le rapatriement de la Constitution, d'avoir renié un traité d'amitié de 1752 avec la nation micmaque. Dans la nouvelle Constitution, dit le porte-parole, cette nation n'est plus reconnue.

Si les autochtones blâment l'Angleterre, c'est qu'ils ont bien mesuré le rôle qu'ont joué les autorités britanniques dans cette affaire. En octobre 1980, quand Pierre Trudeau a lancé ses

19. Tiré d'un extrait diffusé à la radio de Radio-Canada le 17 avril 2012.

20. Michael Mandel, *The Charter of Rights and the Legalization of Politics in Canada*, Toronto, Thompson Educational Publishing, 1994, p. 357.

21. *The Globe and Mail*, 19 avril 1982.

propositions unilatérales pour rapatrier la Constitution, les provinces opposées à son projet ont tout de suite songé à lui livrer bataille sur le sol anglais. « Nous comptons faire en sorte que le Parlement du Royaume-Uni rejette cette résolution », explique sans détour une note confidentielle préparée pour le premier ministre albertain, Peter Lougheed²².

À l'instar de l'Alberta, les provinces rebelles n'avaient guère d'autre possibilité que de miser sur le Royaume-Uni. La volonté initiale de Trudeau étant de modifier la Constitution malgré leur opposition, personne du côté canadien de l'Atlantique ne pouvait vraiment y faire obstacle. Comme l'a écrit Roy Romanow, alors ministre des Affaires intergouvernementales de la Saskatchewan, « seules trois instances avaient le pouvoir d'enrayer le projet du gouvernement fédéral consistant à rapatrier la Constitution de manière unilatérale : la Cour suprême, le Parlement du Canada et le Parlement du Royaume-Uni ». Et de ces trois institutions, « c'est Westminster qui représentait la plus grande menace. Sans le moindre doute, il pouvait en toute légalité contrecarrer les plans du gouvernement fédéral. La position constitutionnelle formulée par le Royaume-Uni stipulait que son Parlement avait le pouvoir de promulguer, ou de refuser de promulguer, toute disposition dont il était saisi²³... ».

Pour Romanow, l'importance des Britanniques dans le rapatriement de la Constitution canadienne est « un des aspects les plus intéressants de cette histoire²⁴ ». En fait, le choc des visions a été si violent, l'antagonisme des deux camps si fort et leur lutte

22. Document rédigé par Dick Johnston, ministre des Affaires intergouvernementales, pour Peter Lougheed, premier ministre de l'Alberta, daté du 11 mai 1981 ; obtenu du ministère des Affaires intergouvernementales du Manitoba à la suite d'une demande d'accès à l'information.

23. Roy Romanow, John Whyte et Howard Leeson, *Canada... Notwithstanding: The Making of the Constitution, 1976-1982*, Agincourt, Carswell/Methuen, 1984, p. 134.

24. *Ibid.*

si totale que la bataille de Londres, on le verra, demeure la dimension la plus importante de toute cette saga. Pour plusieurs lecteurs, il sera difficile d'admettre que la naissance du nouveau régime constitutionnel s'est jouée en Grande-Bretagne. Comment, en effet, un tel changement a-t-il pu être déterminé dans les corridors de Whitehall, dans les coulisses de Westminster ? Et n'est-ce pas faire ombrage à la sacro-sainte Charte que de dire que les Canadiens se sont entredéchirés à son sujet, à tel point qu'ils ont dû, en quelque sorte, faire appel aux Britanniques pour dénouer l'impasse dans laquelle ils s'étaient placés ?

Les trois héroïnes du rapatriement

Bien sûr, telle n'est pas l'histoire comme elle a été racontée jusqu'à ce jour, même si Pierre Trudeau lui-même corrobore l'interprétation du présent ouvrage. « Je répète souvent que nous devons à trois femmes le succès de notre réforme constitutionnelle : la reine, qui s'est montrée favorable à cette entreprise, Margaret Thatcher, qui s'est engagée à mettre en œuvre toutes les recommandations de notre Parlement, et Jean Wadds, qui a si bien représenté, à Londres, les intérêts du Canada²⁵ », écrit-il une dizaine d'années après les événements. Mais qui sont-elles, ces trois représentantes du sexe féminin à qui nous devons le rapatriement ? En quoi leur rôle atteste-t-il de l'importance de la Grande-Bretagne dans cette affaire ?

D'abord, deux membres de ce trio sont britanniques. La première est un personnage dont nous avons déjà parlé, Élisabeth II. Dès le départ, elle s'est montrée favorable au projet de rapatriement. Ses conseillers l'ont tenue informée du début à la fin du processus. Elle a toujours été disponible pour le gouvernement Trudeau.

25. Pierre Elliott Trudeau, *Mémoires politiques*, p. 281.

La deuxième, moins connue, est Jean Wadds, la seule Canadienne parmi les trois héroïnes. À titre de haut-commissaire du Canada au Royaume-Uni, elle se retrouve en première ligne de la bataille de Londres. Bête politique, fille de l'ancien chef des conservateurs ontariens William Rowe, avec qui elle a siégé à la Chambre des communes, elle recevra l'Ordre du Canada pour son rôle de premier plan lors du rapatriement de la Constitution.

Il faut dire que sa tâche n'a pas été facile. Pendant plus de dix-huit mois, elle a vogué d'une crise à l'autre. Mieux que personne, Wadds a constaté à quel point les relations canado-britanniques ont souffert de cette épreuve. Un mois avant les festivités du 17 avril, elle câble ce message à Ottawa : « On est fermement d'avis à Londres que Westminster devrait être invité et représenté à la cérémonie. » Le moment est venu d'exprimer des remerciements et d'entreprendre « une nécessaire réconciliation avec Westminster et le gouvernement britannique. Pour le meilleur ou pour le pire, seul Westminster avait le pouvoir d'adopter le projet de loi sur le Canada²⁶ ». Et Wadds de conclure qu'il convient d'inviter à la cérémonie le président de la Chambre des communes, celui de la Chambre des lords de même que de nombreux ministres du gouvernement.

Cette recommandation n'est pas reçue favorablement dans la capitale fédérale. Dans la marge du télégramme de Wadds, quelqu'un a même griffonné un « Wow ! » sarcastique, ironisant sur l'attitude des politiciens britanniques dans l'ensemble du processus de rapatriement. Plusieurs d'entre eux n'ont pas apprécié outre mesure la méthode Trudeau. « Il nous a joué de sales tours », lance à l'époque Ian Gilmour, Lord Privy Seal, l'un des ministres le plus impliqués dans le dossier du rapatriement, tan-

26. Télégramme diplomatique du Haut-Commissariat du Canada à Londres, envoyé à Ottawa, daté du 15 mars 1982. Archives du ministère des Affaires étrangères du Canada, RG 25-A-3-C 25-6, 20-CDA-16-1-4, vol. 11478, partie 33.

dis qu'un de ses collègues renchérit : « vraiment, seul un goujat [*a cad*] pouvait agir ainsi²⁷. » À la fin de la bataille de Londres, le député travailliste George Cunningham résumera ainsi les événements : « J'estime que M. Trudeau s'est montré extrêmement outrecuidant. Mais nous lui avons rendu la monnaie de sa pièce, et même plus. Notre outrecuidance a largement surpassé la sienne²⁸. »

Aucun doute possible, cette histoire a laissé un arrière-goût amer dans la bouche de plusieurs députés et ministres, incluant la première d'entre eux, Margaret Thatcher. Car c'est elle, la troisième femme qui a permis le rapatriement. Et c'est à elle que Trudeau est le plus redevable, de très loin. Même dans les pires moments de cette interminable foire d'empoigne, alors qu'elle faisait face aux doutes de son cabinet et à une révolte de ses députés, cette femme politique hors du commun a tenu Trudeau et sa Charte à bout de bras. Immensément reconnaissant, ce dernier aurait d'ailleurs tant aimé qu'elle assiste à la cérémonie officielle qu'il n'a ménagé aucun effort pour la convaincre de venir à Ottawa. Mais le 2 avril 1982, celle-ci lui a répondu poliment :

Cher Pierre,

Je vous suis profondément reconnaissante de m'avoir invitée au Canada pour la proclamation de la loi constitutionnelle de 1982 par Sa Majesté la reine. J'aurais bien aimé être à vos côtés pour cet événement historique, mais je regrette vivement que mes obligations ici vont m'en empêcher. Mes pensées vous accompagneront, vous et le Canada, en cette occasion²⁹.

27. Robert Sheppard et Michael Valpy, *The National Deal*, p. 204.

28. Edward McWhinney, *Canada and the Constitution, 1979-1982*, Toronto, University of Toronto Press, 1982, p. 135.

29. Note datée du 26 mars 1982. Document obtenu du Cabinet Office à la suite d'une demande d'accès à l'information.

En fait, la Dame de fer ne tenait pas particulièrement à faire ce voyage, comme en témoigne une note de son conseiller Michael Alexander : « Clive et moi estimons qu'un déplacement en Amérique du Nord pour ce seul motif n'en vaudrait probablement pas la peine, mais il pourrait donner l'occasion d'effectuer un bref séjour à Washington, si vous souhaitez discuter de la politique économique des États-Unis avec le président Reagan³⁰. »

Malheureusement pour le gouvernement fédéral, Reagan ne pourra recevoir Thatcher à ce moment, privant du coup le Canada de sa présence. Ce sera finalement le *Lord Chancellor* qui se rendra à Ottawa. Et pour expliquer l'absence du chef du gouvernement de Sa Majesté, il invoquera l'excuse parfaite : l'invasion des îles Falklands par l'Argentine. Un pieux mensonge que personne ne questionnera parmi l'aréopage des dignitaires réunis dans la capitale fédérale, tous déçus de l'absence de la première ministre.

Mais quelle est donc la véritable raison de l'absence de Thatcher ? Une rencontre fortuite avec James McKibben, délégué général de l'Alberta à Londres, permettra de mieux comprendre son état d'esprit. Croisant la première ministre dans un cocktail après le rapatriement, McKibben lui lance à la blague : « Alors, je ne vous embêterai plus », en référence à la période où l'Alberta menait la charge à Londres contre le projet de Trudeau. Thatcher, qui n'a jamais été reconnue pour son sens de l'humour, ne la trouve pas drôle. « Votre premier ministre m'avait affirmé qu'il aurait l'appui des deux chambres au Parlement, que cela ne poserait aucun problème. Il avait tort³¹ ! »

Il faut dire que, malgré les dix-huit demandes faites précédemment à Westminster pour modifier la Constitution, jamais

30. Note datée du 26 mars 1982. Document obtenu du Cabinet Office à la suite d'une demande d'accès à l'information.

31. Entrevue avec James McKibben, 13 octobre 2009.

l'exercice n'avait suscité un tel déluge de critiques, alimenté par une offensive diplomatique menée par huit provinces rebelles. L'ancien diplomate Daniel Gagnier, alors en poste au Haut-Commissariat du Canada à Londres, était aux premières loges.

Chacune des provinces « rentrait dans le tas » de temps en temps : elles étaient soit pour, soit contre... Chaque ministre, chaque député avait son opinion. Certains étaient très pro-provincial, parce qu'une Constitution écrite était contre les traditions britanniques ; d'autres étaient très conservateurs et n'aimaient pas l'idée de la Charte, c'était contre leur idéologie. D'autres encore n'aimaient pas M. Trudeau, car ils le voyaient comme un socialiste³².

Au départ, presque personne à Londres ne croyait que cette affaire deviendrait si difficile. Mais au fil des mois, la rébellion provinciale a pris de l'ampleur, étendant même ses ramifications à l'Allemagne, à la France, à l'Australie et au Commonwealth, causant pour le gouvernement Thatcher des complications inattendues, invraisemblables, inextricables. Martin Berthoud, alors responsable de la direction Amérique du Nord au Foreign Office, se souvient de cette période intense : « J'ai consacré beaucoup plus de temps au problème du Canada qu'à mes autres responsabilités... J'ai dû produire des tonnes de notes destinées à Lord Carrington, le ministre des Affaires étrangères. Un jour [...] j'ai demandé au *Private Secretary* de m'indiquer le problème le plus brûlant du moment. À ma grande surprise (et à mon grand plaisir), il a répondu : "la Constitution canadienne"³³. »

Et quand un diplomate du Haut-Commissariat britannique à Ottawa lui demande, en s'excusant presque, s'il n'est pas en train de le surcharger avec l'envoi de nombreux comptes rendus, notes, analyses et revues de presse sur la Constitution, la réponse qu'il reçoit de Berthoud est sans équivoque : « La mobilisation

32. Entrevue avec Daniel Gagnier, 14 avril 2008.

33. Correspondance avec Martin Berthoud, 22 février 2007.

est totale sur le front de la Constitution canadienne. Les ministres et d'autres personnes concernées dévorent toute nouvelle information ou tout avis éclairé quant à l'évolution effective ou probable de la situation³⁴... »

On le comprendra, la bataille qui s'est déroulée à Londres a ainsi été d'une extrême intensité. L'examen des archives permet même de conclure qu'elle a été l'épisode décisif du rapatriement constitutionnel : l'opposition du Parlement britannique était telle qu'elle a forcé Pierre Trudeau à faire des compromis. Le lecteur canadien découvrira ici une foule d'événements se déroulant sur la scène politique britannique et impliquant souvent des personnalités inconnues chez nous. Mais il ne faut pas s'y méprendre. Le sujet central de ce livre demeure le Canada, vu et compris à travers les yeux de notre ancienne mère patrie, arbitre involontaire de nos conflits internes, souvent confidente de l'un ou l'autre des deux camps en présence, gardienne de secrets d'État parmi les mieux conservés à ce jour.

34. Lettre confidentielle de Martin Berthoud à Emery Davies, du Haut-Commissariat de Grande-Bretagne à Ottawa, datée du 3 février 1981. Document obtenu du Cabinet Office à la suite d'une demande d'accès à l'information.

Table des matières

Introduction	9
CHAPITRE 1 • Premières escarmouches	25
CHAPITRE 2 • Le branle-bas de combat	47
CHAPITRE 3 • La bataille référendaire	69
CHAPITRE 4 • Le feu vert de Thatcher	91
CHAPITRE 5 • La justice contre les provinces	115
CHAPITRE 6 • Unilatéralement	129
CHAPITRE 7 • Thatcher découvre la charte	149
CHAPITRE 8 • La bataille commence	173
CHAPITRE 9 • La colère de l'Ouest	193
CHAPITRE 10 • Thatcher perd le contrôle	211

CHAPITRE 11 • L'Empire contre-attaque	241
CHAPITRE 12 • Les fédéraux contre-attaquent	269
CHAPITRE 13 • Le Québec et ses alliés	299
CHAPITRE 14 • Coup d'État à la Cour suprême	313
CHAPITRE 15 • Invalide et sans effet	335
CHAPITRE 16 • <i>The Lady's not for turning</i>	355
CHAPITRE 17 • Une paix de compromis	387
CHAPITRE 18 • Que Dieu bénisse Margaret Thatcher	421
ÉPILOGUE • La bataille du Canada	443
Postface	451
Bibliographie	459
Index	465

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

Les Éditions du Boréal reconnaissent l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada (FLC) pour leurs activités d'édition et remercient le Conseil des arts du Canada pour son soutien financier.

Les Éditions du Boréal sont inscrites au programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée de la SODEC et bénéficient du programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres du gouvernement du Québec.

Les documents d'archives en anglais ont été traduits par Serge Paquin.

Couverture : Bob Carroll, © Bettmann/Corbis.

Ce livre a été imprimé sur du papier 100 % postconsommation,
traité sans chlore, certifié ÉcoLogo
et fabriqué dans une usine fonctionnant au biogaz.



MISE EN PAGES ET TYPOGRAPHIE :
LES ÉDITIONS DU BORÉAL

ACHEVÉ D'IMPRIMER EN AVRIL 2013
SUR LES PRESSES DE MARQUIS IMPRIMEUR
À MONTMAGNY (QUÉBEC).

FRÉDÉRIC BASTIEN

LA BATAILLE DE LONDRES

DESSOUS, SECRETS ET COULISSES DU RAPATRIEMENT CONSTITUTIONNEL



© Tous droits réservés

Frédéric Bastien est professeur d'histoire au Collège Dawson à Montréal. Il détient un doctorat en histoire et politique internationale de l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève. Il commente régulièrement l'actualité politique pour différents médias et est l'auteur de deux livres sur les relations triangulaires Paris-Québec-Ottawa.

Au lendemain du référendum de 1980, Pierre Elliott Trudeau reprend son vieux rêve de rapatrier la Constitution. Il demandera donc au parlement britannique d'adopter une loi qui fera enfin du Canada un pays pleinement indépendant.

Les provinces, le Québec au premier chef, qui voient leurs prérogatives menacées et veulent stopper l'initiative du fédéral, multiplient ambassades et délégations à Londres, tentant de séduire les députés et lords anglais à coups de grands vins et de plats fins. Affluent également dans la capitale anglaise les Indiens, qui se sentent trahis par la couronne britannique, et les stratèges fédéraux, bien déterminés à voir triompher leur cause. S'en mêlent le Labour anglais, qui rêve de faire tomber Thatcher, les députés conservateurs d'arrière-ban qui défient la Dame de fer, au plus bas de sa popularité juste avant la guerre des Malouines, et tout ce qui grouille, scribouille, grenouille au Canada et en Angleterre, pendant que les tribunaux, des deux côtés de l'Atlantique, s'apprêtent à entendre différentes causes touchant ce coup de force constitutionnel.

C'est avec une verve irrésistible que l'auteur décrit cette foire d'empoigne, au-dessus de laquelle vogue le couple improbable que forment Pierre Trudeau et Margaret Thatcher, opposés sur le plan politique et pourtant liés par une complicité aussi inattendue qu'indéfectible.

Frédéric Bastien est le premier historien qui se penche sur ces événements en s'appuyant sur une étude systématique des archives, notamment les documents secrets du Foreign Office. C'est grâce à ces derniers que nous apprenons que Trudeau, dans son entêtement, est allé jusqu'à enfreindre une règle fondamentale des gouvernements démocratiques, soit celle de la séparation des pouvoirs, compromettant d'emblée la légitimité du nouveau régime constitutionnel.